

**** 2020/2021 ****

DROIT A L'IMAGE



PHOTOS ET VIDEOS

Nous pouvons être amenés à utiliser des photos ou vidéos des danseurs/ danseuses pour l'école **BLACK POLE STUDIO**

- Pour le site Internet
- Pour les journaux
- Pour le dvd du spectacle
- Pour les photos ou vidéos prises en salle ou lors du spectacle

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents des élèves mineurs ou celle des élèves majeurs pour cette utilisation.

L'article 9 du Code Civil stipule :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée »

« ...toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... »

« ...c'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... »

S'agissant de mineur, ce droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, au respect de sa personne est d'application stricte.

En conséquence, aucune photo ou vidéo, ne pourra être publiée sur le web ou tout autre support sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs, responsables...)

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir compléter le talon réponse afin que nous sachions quelle est votre position sur la question.

A REMETTRE IMPERATIVEMENT A L'ASSOCIATION BLACK POLE STUDIO

Mr, MME

Parents(s), responsable(s) de l'élève.....

Je soussigné(e) (*dans le cas d'un élève Majeur*)

.....

- Autorise(nt) l'école « **BLACK POLE STUDIO** » à utiliser des photos ou vidéos dans le cadre du site Internet ou tout autre publication
- N'autorise(nt) pas l'école « **BLACK POLE STUDIO** » à utiliser des photos ou vidéos dans le cadre du site Internet ou tout autre publication

Fait à..... le.....

Signature des parents

Signature du danseur

(Noms et Prénoms)

(Nom et Prénom)